M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, ces pourparlers ont déjà eu lieu.

LE BRUIT À LA GARE DE TRIAGE D'EDMONTON—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Steven E. Paproski (Edmonton Centre): Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire car elle concerne les chemins de fer. Étant donné que les chemins de fer fonctionnent actuellement et qu'en raison du triple aiguillage et triage des wagons il y a à nouveau des grincements et autre bruits dans la gare de triage à butte de Calder, qui menacent la santé des bons citoyens d'Edmonton Centre, quelle mesure le ministre envisage-t-il de prendre au sujet de ce dangereux problème de bruit?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur . . .

- M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le ministre pourra répondre brièvement puis nous essayerons de passer à autre chose.
- M. Marchand (Langelier): Nous allons acheter de l'huile, monsieur l'Orateur.
- M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...
- M. l'Orateur: J'espérais que le député n'invoquerait pas le Règlement.
- M. Paproski: Monsieur l'Orateur, étant donné que je n'ai reçu aucune réponse aux deux lettres que j'ai envoyées au ministre et que j'ai également abordé cette question à deux reprises à la Chambre, le ministre pourrait-il me dire ce que je dois faire pour obtenir une réponse concrète de sa part?

Une voix: Achetez de la graisse.

- M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense que le député fait plus de bruit que tous les trains que je connais. Je croyais honnêtement qu'il avait posé cette question dans le but de déclencher des rires à la Chambre et il y a réussi, c'est tout.
- M. Paproski: Une question de privilège, monsieur l'Orateur.
- M. l'Orateur: Le député pose la quesion de privilège. Je vais lui donner la parole puis nous passerons à l'ordre du jour. De toute évidence, nous ne pourrons aborder d'autres questions cet après-midi.
- M. Paproski: Monsieur l'Orateur, je suis très ennuyé de voir que, chaque fois que je me lève pour poser une question, le ministre croit que je lui offre une occasion de s'amuser. Je suis très sincère parce que c'est un problème très grave dans ma circonscription. Par votre entremise, monsieur l'Orateur j'aimerais demander au ministre ce qu'il a l'intention de faire avant que quelqu'un se retrouve à l'asile dans cette région. J'aimerais dire que, si quelqu'un s'y retrouve, ce pourrait très bien être lui.
- M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) invoque le Règlement.

Questions orales LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ANNIVERSAIRE DU TRÈS HONORABLE REPRÉSENTANT DE PRINCE-ALBERT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je demande un moment pour soulever la question de privilège, mais je n'ai pas tout à fait les mêmes raisons de le faire que ceux qui la soulèvent depuis quelques minutes.

Hier soir, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Guay), le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Prud'homme) et moi-même avons eu le privilège d'assister à Winnipeg à un événement important qui marquera un grand jour dans la vie d'un des députés que la Chambre estime beaucoup. Ce député a répondu avec sa vigueur habituelle et dans le style que nous apprécions tous ici. Nous aurions certainement tous voulu être là et aujour-d'hui je demande à la Chambre d'applaudir à l'occasion du 78° anniversaire du très honorable député de Prince-Albert.

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas à vous faire part de l'approbation des députés de ce côté-ci de la Chambre car les applaudissements qu'on vient d'entendre en témoignent, mais je demande au député de Winnipeg (M. Knowles) de ne pas corriger le hansard lorsqu'il le lira et verra qu'il a béatifié le très honorable député.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pense que les applaudissements venant de tous les côtés ont montré que les félicitations du député de Winnipeg-Nord-Centre ont bien été accueillies. Ce fut certainement un journée splendide et nous aurions tous aimé être là, mais je sais que nous aurons tous l'occasion cet après-midi de féliciter le très honorable député.

• (1530)

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, il me fait immensément plaisir de m'unir au député de Winnipeg-Nord-Centre, de même qu'au très honorable premier ministre et au chef de l'opposition officielle (MM. Knowles, Trudeau et Stanfield), pour offrir au très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) mes meilleurs souhaits à l'occasion de son anniversaire de naissance.

J'ai eu le bonheur de connaître le très honorable député dès 1946, alors qu'il était très actif au sein de son parti et aujourd'hui, à son âge,—âge que, probablement, à peu près personne d'entre nous n'atteindra—il est alerte et vigoureux. Au fait, il constitue encore un exemple pour l'ensemble des députés.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de canoniser le très honorable député—pas encore. On lui a prédit qu'il vivrait jusqu'à 120 ans. Cependant, je tiens à préciser que quand j'ai parlé du très honorable député de Saint-Albert, je voulais dire le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker).